

Les marges de manoeuvre Financières et fiscales

Programme

1. Les préalables pour parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses et à l'optimisation des recettes.
2. Les différentes recherches de marges de manoeuvre en matière de dépenses.
3. Les différentes recherches de marges de manoeuvre en matière de recettes.
4. Les marges de manoeuvre possibles à travers la mise en place de différents outils de gestion financière.
5. Les marges de manoeuvre dégagées à travers l'optimisation de la gestion des opérations d'aménagement.
6. Les marges de manoeuvre liées à l'optimisation de la gestion patrimoniale.
7. Les marges de manoeuvre en matière de politique d'investissements.
8. Les marges de manoeuvre liées à la mise en oeuvre de certaines techniques budgétaires.
9. Les marges de manoeuvre supposées et liées à la réorganisation territoriale.

Objectifs

- Appréhender, dans un contexte budgétaire difficile, les marges de manoeuvre possibles pour dégager des moyens suffisants pour une politique d'investissements,
- Comprendre comment parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses et à optimiser les recettes.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Cas d'application

Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux

Formation sur 1 journée

Date :

le 14 novembre 2022 à

SIVRY-SUR-MEUSE
(55110),

Rue de la Chaudoye, salle
des fêtes

Horaire : 9h00-12h00
13h00-16h00

Effectif : de 6 (minimum)
à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Rémy CLOUET

Consultant formateur

Coût : 350,00 euros

Pouvant être pris en charge par
le Droit Individuel à la forma-
tion des élus :

Inscrivez-vous sur

www.moncompteformation.gouv.fr,
rubrique Mon Compte élu